



L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

IDHEAP
Institut de hautes études en administration publique
Université de Lausanne
Adresse postale: Bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne
Adresse physique: Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Téléphone: +41 (0)21 692 68 00
E-mail: idheap@unil.ch, www.unil.ch/idheap

Unil
UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

INTERNALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Sous la direction du Prof. Francesco Maiani
avec la collaboration du Dr Angie Gago

Inscriptions: www.unil.ch/idheap/IPP



La Formation Continue UNIL-EPFL, un partenariat entre l'Université de Lausanne (UNIL) et l'EPFL pour une formation continue de pointe.
www.formation-continue-unil-epfl.ch



Unil
UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

CONTEXTE & THÉMATIQUE

La conduite des politiques publiques se caractérise, en Suisse comme ailleurs, par une «prégnance croissante des aspects internationaux» (J. FOURNIER, 1996). Le premier de ces «aspects» est sans conteste la relativisation des frontières nationales, fruit de la mondialisation et – en Europe – de l'intégration européenne. Cette évolution a durablement transformé les conditions dans lesquelles se définissent et se mettent en œuvre les politiques nationales. Ainsi, l'intégration des marchés et la mobilité du capital ont entraîné une concurrence accrue entre places économiques, générant de nouvelles contraintes pour l'élaboration des politiques économiques, sociales et fiscales. De même, les décideurs ne peuvent plus ignorer la nature transnationale de nombreux problèmes publics, tels le changement climatique et l'immigration irrégulière.

L'essor de la coopération internationale, étroitement lié à ces développements, constitue un deuxième facteur d'internationalisation des politiques publiques. Les tâches de gouvernance de l'économie et la définition de réponses coordonnées aux défis transfrontaliers ont

OBJECTIFS

- Comprendre la mondialisation et ses effets réels ou supposés sur l'autonomie de l'Etat
- Appréhender la gouvernance internationale et transnationale: ses formes, ses processus décisionnels, son cadre juridique, son output normatif.
- Acquérir une connaissance solide de la construction européenne – ses institutions, son droit, ses principaux chantiers – ainsi que la position de la Suisse à son égard.
- Maîtriser les techniques légistiques et juridiques employées dans la reprise du droit international et européen, tant au niveau de l'adoption des normes qu'au niveau de l'application du droit.
- Plus largement, analyser les répercussions directes et indirectes de la mondialisation, d'une coopération internationale accrue et de la construction européenne sur le droit et sur les politiques publiques suisses.
- Appliquer les outils d'analyse acquis en cours à des secteurs et thématiques choisis.

PUBLIC CIBLE

- participant-e-s au MAS en administration publique (MPA)
- responsables politiques et administratifs au niveau fédéral, cantonal et communal
- personnes travaillant au sein des organisations internationales et des ONG
- cadres d'entreprise et journalistes
- toute autre personne intéressée à comprendre le contexte international dans lequel sont élaborées et mises en œuvre les politiques publiques en Suisse

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours conjuguera activités de groupe, cours ex-cathedra et conférences. Une pédagogie interactive sollicitant la participation des étudiant-e-s, invité-e-s à contribuer aux réflexions théoriques et partager leurs expériences professionnelles, viendra enrichir les apports de l'équipe d'enseignement. L'enseignement intégrera les perspectives juridique, institutionnelle et politique dans un échange propice à l'ouverture interdisciplinaire des participants et à une compréhension holistique de la matière enseignée.

été, dans une mesure significative, confiées à des organisations internationales ou supranationales (OCDE, Union européenne), à des enceintes informelles (Comité de Bâle), à des réseaux transnationaux. L'imposante production normative de ces structures – traités, standards, codes de conduite, etc. – est devenue un élément majeur du cadre d'élaboration des politiques publiques.

Le présent cours vise à fournir aux participant-e-s les instruments d'analyse indispensables pour saisir les enjeux de l'internationalisation des politiques publiques suisses. Il aborde ainsi les déterminantes de ce phénomène (mondialisation, gouvernance internationale, intégration européenne), ses différentes formes (inspiration de modèles étrangers, mise en œuvre de standards internationaux, etc.), ainsi que sa dimension juridique. Pour cela, le cours adopte une approche à la fois théorique et pratique, en intégrant la réflexion sur les concepts à l'étude approfondie de six politiques choisies. La combinaison des approches juridique et politologique est un point fort du cours.

PRATIQUE

Direction du cours

Prof. Francesco Maiani, Centre de droit comparé, européen et international, Quartier UNIL-Chamberonne, Bâtiment Internef, CH-1015 Lausanne, francesco.maiani@unil.ch ou + 41 21 692 27 91

Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente, ainsi qu'aux participant-e-s du MAS en Administration publique MPA. La connaissance de l'anglais est indispensable à la participation au cours.

Inscription, dates et horaires

Toutes les informations sont disponibles sur le site du cours www.unil.ch/idheap/IPP

Certificat et attestation

La participation active et régulière à la formation ainsi que la réalisation d'un projet permettent l'obtention d'un certificat de formation continue/Certificate of Advanced Studies (CAS) en Administration Publique avec mention de la spécialisation délivré par la FCUE et correspondant à 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System). Les participant-e-s ayant suivi la formation mais qui renoncent à la réalisation d'un projet, reçoivent une attestation de présence (sans crédits ECTS).

Finance d'inscription

CHF 3'900.– pour l'ensemble du cours (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours.

Un rabais de 5 % jusqu'à concurrence de CHF 500.– par formation est accordé aux diplômé-e-s MPA, DAS et CEMAP, Docteur-e-s IDHEAP et gradué-e-s Master PMP souhaitant suivre un CAS ou un SSC organisé par l'IDHEAP. Ce rabais ne s'applique pas aux participant-e-s du DAS souhaitant suivre le MPA.

Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 50 % de la finance d'inscription est dû. Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.